



Montréal 

Étude publique

Bilan du Plan d'action en patrimoine 2017-2022

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

présenté par le Service de l'urbanisme et de la mobilité

avec la collaboration des services de la Gestion et de la planification des immeubles, de la Culture, de la Diversité et de l'inclusion sociale, des Grands parcs, du Mont-Royal et des sports et des arrondissements

13 septembre 2023

Table des matières

1. Contexte d'élaboration du plan d'action en patrimoine
2. Approche
3. Bilan des réalisations
4. Synthèse
5. Échanges et questions
6. Annexe : Tableau des réalisations

1. Contexte d'élaboration du plan d'action en patrimoine

Pourquoi un plan d'action en patrimoine?

En 2005, le conseil municipal a adopté la Politique du patrimoine, construite autour de trois grands axes toujours pertinents :

- le système d'organisation de l'action en patrimoine
- la Ville de Montréal – propriétaire exemplaire
- la Ville de Montréal – gestionnaire exemplaire

Le Plan d'action en patrimoine a actualisé la mise en œuvre de la Politique du patrimoine. Il fait également partie du processus de mise en œuvre de la Politique culturelle 2017-2022.

Dans ce contexte, l'objectif consistait à appuyer l'action de la Ville en favorisant l'arrimage entre les pratiques en patrimoine et celles de l'aménagement urbain, du design, de la culture et du développement économique.

L'importance des partenaires

La Ville a fondé son approche sur le système des acteurs, tant internes, qu'externes à l'appareil municipal, en mesure d'agir pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'identité urbaine montréalaise.

La Ville a souhaité agir comme catalyseur de l'action de ses partenaires publics et privés.

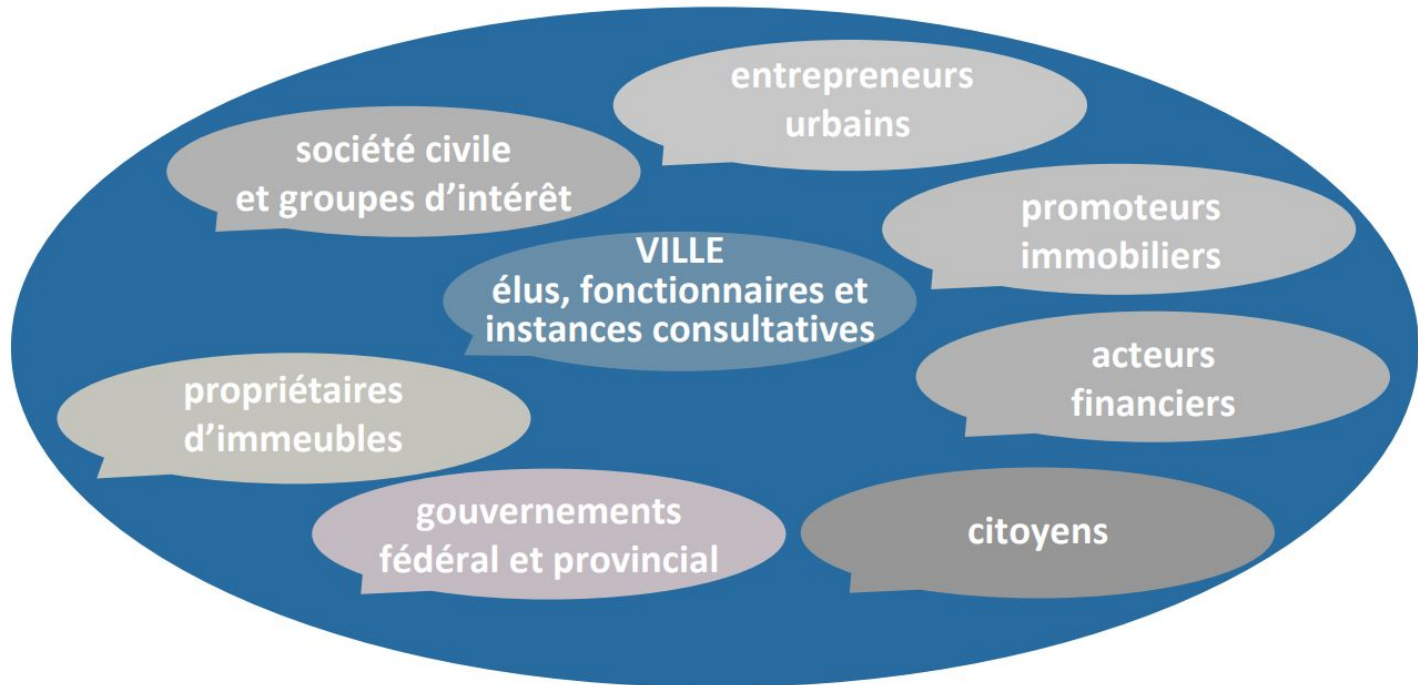
Les réalisations du Plan d'action en patrimoine sont le résultat d'un travail de collaboration avec les équipes des arrondissements, des services centraux et des partenaires de la Ville.

Elle travaille également avec le ministère de la Culture et des Communications, dont l'engagement et la collaboration se concrétise notamment par son soutien financier dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

La mise en valeur du patrimoine est ainsi une **responsabilité transversale** qui implique la collaboration et l'appui de multiples acteurs.

L'importance des partenaires

Les acteurs en patrimoine



Les rôles et responsabilités en patrimoine

Gouvernement (ministère de la Culture et des Communications) :

- mise en oeuvre de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) (attribution statuts provinciaux, délivrances de certaines autorisations, délivrance de permis de recherche archéologique)
- financement de projets de mise en valeur
- financement de subventions à la restauration

Ville - services municipaux :

- soutien aux arrondissements en matière de patrimoine
- financement de projets de mise en valeur
- coordination et financement du programme de subvention à la restauration
- mise en oeuvre de la Loi sur le patrimoine culturel (attribution statuts provinciaux, délivrances de certaines autorisations)
- coordination de l'inventaire des immeubles patrimoniaux de l'agglomération

Ville - arrondissements :

- délivrance des permis de travaux
- application de la réglementation d'urbanisme
- service aux citoyens
- inspections



2. Le Plan d'action en patrimoine 2017-2022

S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise

Travaux de restauration de la bibliothèque Maisonneuve,
Crédit : Mélanie Dusseault, 2022.

L'approche

Les Entretiens d'avril 2016 ont marqué le lancement du Plan d'action.

Ils ont réuni quelque 120 intervenants provenant d'horizons divers autour de thématiques patrimoniales prioritaires.

Les grands enjeux du Plan d'action ont été formulés à la lumière de ces entretiens :

- la conservation et la mise en valeur des bâtiments vacants
- l'entretien des immeubles tant publics que privés
- la gestion durable des bâtiments et des lieux
- le développement de la connaissance des éléments qui composent l'identité urbaine montréalaise ainsi que de l'intelligence collective par la diffusion
- la commémoration des diverses facettes de l'identité montréalaise par l'élaboration d'une vision partagée et par le développement de moyens de narration originaux
- l'innovation en matière de financement des actions en patrimoine : de l'entretien, en passant par la conception, jusqu'à la réalisation des projets.

Le Plan d'action en patrimoine 2017-2022 a été adopté par le conseil municipal le 22 août 2017.

Fondements et priorités du Plan d'action en patrimoine 2017-2022

4 actions prioritaires et ciblées :

1. **Agir à titre de propriétaire et gestionnaire exemplaire**
2. **Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité**
3. **Soutenir la requalification d'ensembles identitaires**
4. **Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance**

14 sous-actions

1. Un cadre de travail municipal en patrimoine
2. Les biens municipaux
3. Les ressources archéologiques
4. La mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux
5. L'entretien et l'inoccupation
6. Le financement et les mesures fiscales
7. Le répertoire de vulnérabilité
8. Le patrimoine institutionnel
9. Le patrimoine religieux
10. Le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph
11. Les outils numériques
12. Un cadre municipal d'intervention en commémoration
13. La visibilité dans la toponymie de groupes qui ont contribué à forger l'identité montréalaise
14. La célébration du patrimoine et la reconnaissance des actions exemplaires

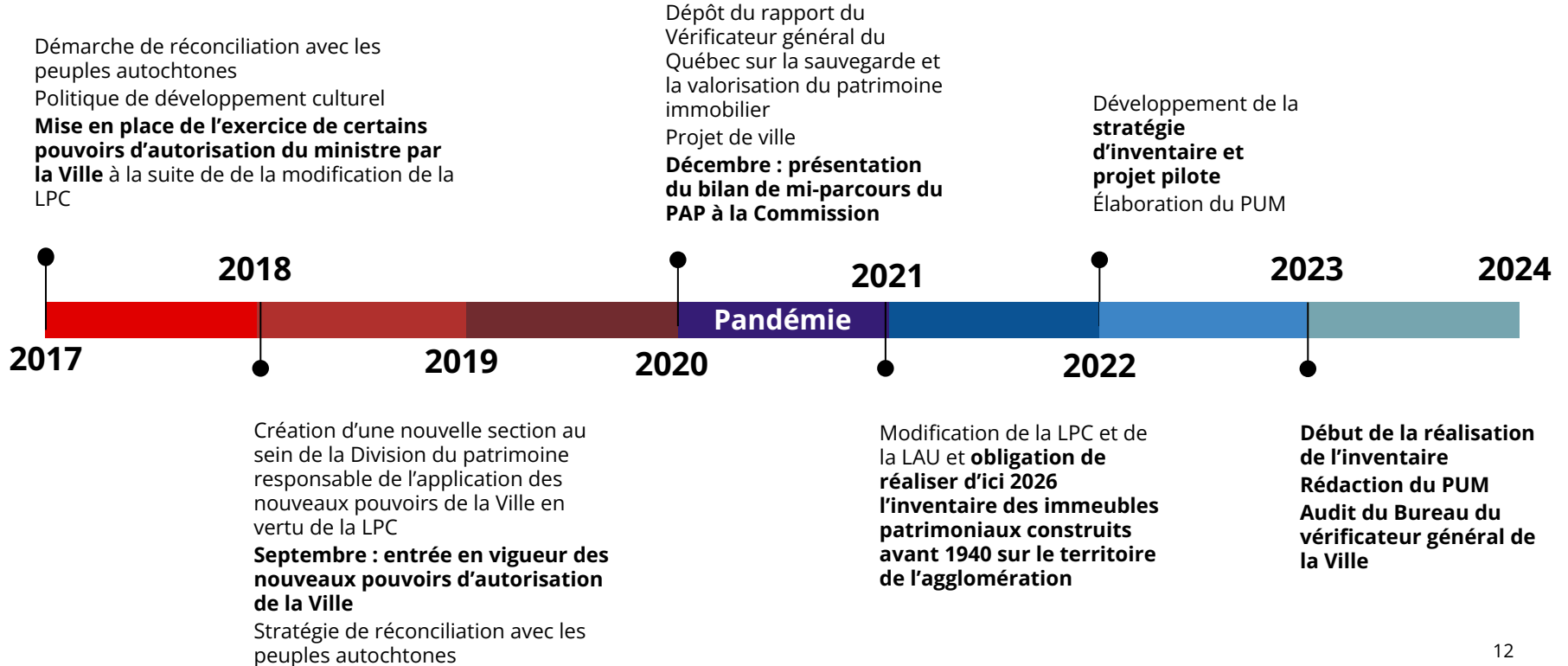
Contexte de mise en oeuvre

Depuis l'élaboration et l'adoption du Plan d'action en patrimoine 2017-2022, plusieurs changements importants sont survenus en matière de gestion et de mise en valeur du patrimoine, notamment :

- l'adoption de la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec (responsabilités supplémentaires pour la Ville en matière de patrimoine et d'autorisation de travaux);
- l'audit du Vérificateur général du Québec sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier;
- l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (obligations et révision des outils d'urbanisme, notamment en matière de démolition, d'entretien et d'inventaire des immeubles patrimoniaux);
- l'élaboration du Projet de ville et du projet de Plan d'urbanisme et de mobilité;
- l'audit du Bureau du vérificateur général de la Ville sur la connaissance et mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.

Ces changements ont eu un impact sur la capacité de réalisation de certaines actions proposées au plan d'action.

Contexte de mise en oeuvre



3. Bilan des réalisations

An aerial photograph of the Couvent des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. The main building is a large, multi-story stone structure with a green roof and a prominent green dome topped with a cross. The building is surrounded by a courtyard with many bare trees and a green lawn. In the background, there are other buildings and a hillside under a clear blue sky.

Le couvent des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Crédit :
Beaupré Michaud et Associés, 2014.

Méthodologie du bilan

Le bilan du Plan d'action en patrimoine 2017-2022 répertorie les initiatives marquantes, les constats et les défis qui s'inscrivent dans les 4 grandes actions et les 14 sous-actions du plan. Le recensement des réalisations a été fait par le Service de l'urbanisme et de la mobilité avec la collaboration notamment :

- du Service de la culture
- du Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- du Service de la gestion et de la planification immobilière
- du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- de l'Arrondissement de Ville-Marie
- de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- de l'Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

L'ensemble des actions sont contenues dans l'annexe 3 - Tableau des réalisations.

La liste des initiatives marquantes figurant dans ce document n'est pas exhaustive.

1 - Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaire

1.1 Un cadre de travail municipal en patrimoine

Objectif : développer et consolider une culture municipale partagée favorisant la conservation et la mise en valeur du patrimoine dans les pratiques et les façons de faire des arrondissements et des services centraux

Quelques initiatives marquantes

- Programme de formation en patrimoine mis en place par la Division du patrimoine et Héritage Montréal pour les élus, les membres des CCU et le personnel des arrondissements afin de favoriser la reconnaissance et l'appréciation du patrimoine de proximité (formations de 3 heures ont été données dans 12 arrondissements, 3 arrondissements à venir en 2023)*
- Poursuite de la documentation de lieux patrimoniaux et du soutien aux services et arrondissements par la Division du patrimoine : 61 énoncés, 26 avis, 26 documents d'orientations et 31 accompagnements réalisés ou en cours depuis 2017
- Mise en place en 2018 de l'exercice de certains pouvoirs d'autorisation du ministre par la Ville en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : réalisation d'un guide à l'intention des services et arrondissements, d'un dépliant aux propriétaires et d'un règlement balisant l'analyse des demandes.

Constats et défis

- Ajout de responsabilités à la suite des modifications à la LPC ayant un impact sur la capacité de la DP à coordonner la mise en œuvre du PAP.
- Affirmer la responsabilité partagée au sein de l'ensemble des services et des arrondissements

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

1 - Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaire

1.2 Les biens municipaux

Objectif : assurer la convergence de la contribution des différents acteurs dans des actions intégrées et l'exemplarité des interventions sur les biens municipaux patrimoniaux

Quelques initiatives marquantes

- Projets d'urbanisme transitoire :
 - réalisation du projet pilote Young (durée de 24 mois) sur la requalification d'un immeuble industriel au 210, rue Young
 - réalisation d'un appel à projet à la Cité des Hospitalières
 - réalisation d'un projet transitoire pour planifier une occupation temporaire dans le bâtiment de l'îlot voyageur
- Développement du programme IMPACTE par le SGPI qui vise la protection, l'amélioration et la conversion des bâtiments patrimoniaux, dans un contexte d'excellence en transition écologique : appel de proposition en cours pour le Centre Saint-Paul (1604-1606, avenue de l'Église, Le Sud-Ouest).
- Publication du Cahier des Exigences du Propriétaire (CEP) à l'automne 2021.
- Réalisation du Guide concernant la gestion de projets de rénovation et de restauration d'immeubles patrimoniaux, tenue de 19 séances de formation faites aux employés entre juin 2020 et octobre 2021.

1 - Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaire

1.2 Les biens municipaux

Objectif : assurer la convergence de la contribution des différents acteurs dans des actions intégrées et l'exemplarité des interventions sur les biens municipaux patrimoniaux

Quelques initiatives marquantes

- Réalisation du Plan directeur de mise en valeur de la Cité administrative et de sa phase 1 (réaménagement des abords de l'Hôtel-de-Ville)*
- Projet de conservation de l'Hôtel-de-Ville de Montréal (incluant la restauration de plusieurs éléments dont la maçonnerie, les fenêtres, les marbres et vitraux)*
- Place Vauquelin - projet de réaménagement du domaine public*
- Plan lumière et travaux d'aménagement du domaine public dans le Vieux-Montréal (rue Saint-Paul, rue Saint-François-Xavier)*
- Réalisation de projets de mise en valeur visant notamment :
 - l'ancien Bain St-Michel*
 - la maison Mary-Dorothy-Molson*
 - la bibliothèque Maisonneuve*
 - Auditorium de Verdun*

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

1 - Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaire

1.2 Les biens municipaux

Objectif : assurer la convergence de la contribution des différents acteurs dans des actions intégrées et l'exemplarité des interventions sur les biens municipaux patrimoniaux

Quelques initiatives marquantes (suite)

- Site archéologique de Fort-Lorette - projet d'aménagement du domaine public* :
 - achat de la propriété par la Ville de Montréal en vue de la mise en valeur des vestiges archéologiques
 - démarche de concertation avec des représentants du milieu et de Kanehsatà:ke
 - développement de scénarios d'aménagement soumis au public et développement d'un scénario préférentiel
- Réaménagement de la rue Peel :
 - concertation avec la communauté mohawk pour mettre en valeur la symbolique autochtone
 - intégration d'éléments commémoratifs célébrant l'histoire iroquoise
 - s'inscrit dans la Stratégie de réconciliation 2020-2025 de la Ville de Montréal
- Réaménagement du Square Dorchester Section nord (phase 3)*

Constats et défis

- Considérer l'entretien préventif des propriétés municipales comme prioritaire au même titre que les nouveaux projets d'investissements
- Maintenir la cadence de réalisation des projets tout en poursuivant la concertation avec le milieu

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

1 - Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaire

1.3 Les ressources archéologiques

Objectif : intégrer le patrimoine archéologique comme élément distinctif et contributif dès la conception des projets de construction, d'aménagement des espaces publics et de restauration de bâtiments d'intérêt patrimonial

Quelques initiatives marquantes

- Mise en valeur du patrimoine archéologique dans le cadre du projet de la Maison du citoyen de Pointe-aux-Trembles (panneaux d'interprétation artistique)
- Exposition temporaire des Tanneries de Saint-Henri (Bibliothèque Saint-Henri)*
- Projets et planification tenant compte du patrimoine archéologique :
 - Parc Fleury Mesplet (en cours)
 - Pointe-des-Seigneurs (en planification)
 - PPU des Faubourgs et Lachine-Est (en planification)
 - Planification du secteur Bridge-Bonaventure
 - Griffintown : Parc du Bassin-à-Bois (patinoire et mise en valeur des vestiges)
- Démarche d'élaboration d'une entente entre la Ville et les Premières Nations concernées sur la remise de restes humains et objets funéraires autochtones aux fins de leur réinhumation

Constats et défis

- Systématisation de l'intégration de la dimension archéologique dans le développement des projets d'aménagement

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

2 - Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité

2.1 La mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux

Objectif : révéler l'identité des quartiers montréalais par la conservation et la mise en valeur du patrimoine de proximité

Quelques initiatives marquantes

- Élaboration de guides pour les travaux et agrandissement par les arrondissements, notamment sur les maisons de type Shoebox et les maisons de vétéran / après-guerre
- Élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le site cité du Sault-au-Récollet et réalisation de fiches d'information sur certaines typologies du site.
- Élaboration de la stratégie de réalisation de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 sur le territoire de l'agglomération (obligation de la LPC, environ 87 000 immeubles à analyser). Réalisation du projet pilote d'inventaire (Hampstead et Saint-Laurent)* et de l'inventaire des villes de Kirkland et Dollard-des-Ormeaux.
- Adoption du Plan d'action 2021-2026 pour le développement du Quartier chinois par l'arrondissement de Ville-Marie.

Constats et défis

- Pertinence de développer des outils à l'intention des arrondissements et des services qui pourraient être diffusés aux propriétaires
- Réaliser l'inventaire dans les conditions actuelles prévues par le MCC

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

2 - Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité

2.2 L'entretien et l'occupation

Objectif : développer des mesures adaptées au contexte montréalais pour contrer le manque d'entretien et l'inoccupation des bâtiments et encourager les propriétaires à entreprendre des travaux de mise en valeur

Quelques initiatives marquantes

- Présentation au CM du projet de règlement modifiant le Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments en mai 2023 proposant davantage d'outils pour intervenir auprès des propriétaires de bâtiments patrimoniaux privés, notamment une obligation d'enregistrement de tout bâtiment vacant.
- Mise en place par certains arrondissements de certificats d'occupation temporaires pour faciliter les commerces de type "pop up" et favoriser l'occupation des artères commerciales, ainsi qu'un usage conditionnel pour des occupations événementielles sur des terrains vacants et des cours avant.

Constats et défis

- Application des mesures et des inspections à la suite de l'adoption du règlement

2 - Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité

2.3 Le financement et les mesures fiscales

Objectif : développer des outils réglementaires et fiscaux incitatifs et dissuasifs visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et explorer diverses possibilités de financement

Quelques initiatives marquantes

- Mise en place du programme de subvention à la restauration pour les bâtiments d'intérêt construits avant 1975 et désignés au plan d'urbanisme ou est situé dans un secteur désigné. 79 subventions accordées totalisant 1,2 M \$ depuis sa mise en place*.
- 151 subventions totalisant 14,1 M \$ accordées pour le volet visant les bâtiments protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel*.

Les subventions sont financées à part égale par la Ville et le Ministère et correspondent généralement à 30% ou 40% du coût des travaux admissibles (jusqu'à concurrence d'un montant maximum). Les pourcentages et montants maximum varient selon le statut du bâtiment. Ces programmes ne visent pas les édifices religieux utilisés à des fins de culte ou par des communautés religieuses (visés par un programme géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec).

N.B. La Ville participe actuellement à un grand chantier sur la fiscalité avec les partenaires gouvernementaux.

Constats et défis

- Bonifier le règlement sur les subventions pour mieux soutenir les propriétaires
- Faire connaître le programme de subvention à l'extérieur des secteurs centraux (incluant les villes liées)
- Répondre à la demande croissante de subvention anticipée en raison des nouvelles mesures visant les immeubles patrimoniaux (inventaire, etc.)

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

2 - Assurer la mise en valeur du patrimoine de proximité

2.4 Le répertoire de vulnérabilité

Objectif : maintenir à jour un outil permettant de repérer et de partager, dans le cadre de l'Observatoire sur le patrimoine, les données relatives à des situations problématiques où le patrimoine est à risque, et ce, dans le respect des règles de confidentialité qui assurent la sécurité des citoyens

Quelques initiatives marquantes

- Les équipes d'inspection des arrondissements mettent à jour leur liste des bâtiments vacants sur le territoire. Certaines listes sont disponible sur les pages Internet des arrondissements.
- Mise en place par le SGPI d'un répertoire des bâtiments municipaux vacants et excédentaires. Des audits ont notamment été réalisés pour déterminer le degré de vulnérabilité de certains bâtiments patrimoniaux situés dans le réseau des grands parcs et permettront de prioriser les travaux.

Constats et défis

- Centralisation des outils et des données pour une meilleure coordination (listes, plateformes, etc.) et assurer leur compatibilité avec les outils actuels ou à venir, notamment de gestion des permis

3 - Soutenir la requalification d'ensembles identitaires

3.1 Le patrimoine institutionnel

Objectif : orienter et contribuer à la recherche de solutions ciblées qui redonneront un sens et une vocation nouvelle à ces divers lieux collectifs

Quelques initiatives marquantes

- Depuis 2017, 25 grandes propriétés à caractère institutionnel ont fait l'objet d'un énoncé de l'intérêt patrimonial
- Réalisation d'études de faisabilité de reconversion pour
 - l'ancien Hôpital de la miséricorde
 - l'ancien Institut des sourdes et muettes
- Adoption du cadre de gestion pour certaines Grandes propriétés à caractère institutionnel (GPCI) identifiées au PU (ex. Université de Montréal).
- Démarche de planification concertée en cours avec d'autres GPCI, notamment l'Université Concordia et l'Université McGill.
- Réflexion en cours sur l'intégration de dispositions relatives aux ensembles institutionnels dans le PUM.

Constats et défis

- Poursuivre la documentation des ensembles institutionnels et les éléments qui les caractérisent.
- Concilier la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales avec les enjeux de développement

3 - Soutenir la requalification d'ensembles identitaires

3.2 Le patrimoine religieux

Objectif : mettre en place un cadre de collaboration pour mobiliser les acteurs du milieu et soutenir la mise en valeur du patrimoine religieux

Quelques initiatives marquantes

- Caractérisation des lieux de culte de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (2017) et de ceux de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (en cours*).
- Financement d'études sur l'église du Gesù en vue de sa requalification comme lieu de diffusion culturel*
- Depuis 2017, 7 lieux de culte ont fait l'objet d'un énoncé de l'intérêt patrimonial.
- Création en 2019 des Journées du patrimoine religieux, participation de la Ville à l'organisation des Journées portes ouvertes subséquentes et ouverture de certains anciens lieux de culte appartenant à la Ville. Participation de la Ville en 2019 à l'édition du Guide Ulysse Montréal, un patrimoine religieux à découvrir*.
- Réflexion en cours sur l'intégration de dispositions relatives aux lieux de culte patrimoniaux dans le PUM.

Constats et défis

- Développer en amont des projets une stratégie d'ensemble des lieux de culte par arrondissement visant à faire l'évaluation patrimoniale du corpus d'une part et développer des indicateurs de vulnérabilité d'autre part
- Mobiliser et coordonner les efforts des divers parties prenantes du milieu.

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

3 - Soutenir la requalification d'ensembles identitaires

3.3 Le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

Objectif : mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager exceptionnel de l'ensemble conventuel tout en requalifiant et en retissant ses liens avec le quartier environnant

Quelques initiatives marquantes

- Projet de requalification de l'ensemble de la Cité-des-Hospitalières :
 - mise en place d'un modèle de gouvernance pour la phase d'occupation transitoire
 - étude de potentialité pour la chapelle de la Cité-des-Hospitalière et consultations avec parties prenantes potentielles
 - entretien de liens avec les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, le Musée des Hospitalières et la communauté des occupants transitoires afin d'assurer le lien entre les activités et les principes directeurs du projet, à court et long termes
 - études, documentation et interventions archéologiques*
- Mise en valeur par l'amorce du projet d'occupation transitoire à la Cité-des-Hospitalières, par l'élaboration d'un plan directeur de conservation des jardins, et la bonification des visites guidées et des expositions permanentes et temporaires du Musée.
- Soutien de projets via le programme Patrimoines montréalais : une mise en valeur dans les quartiers, pour déploiement à la Cité-des-Hospitalières*. Soutien au Musée des Hospitalières pour développer des activités mettant en valeur l'ensemble conventuel.

Constats et défis

- Occupation transitoire et pérenne nécessitant une mise aux normes, maintien de l'actif.
- Arrimage de la vision pour la vocation pérenne du site avec sa mise en valeur.

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

4 - Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance

4.1 Les outils numériques

Objectif : favoriser le développement d'un savoir collectif émanant de la Ville ainsi que d'une multiplicité d'acteurs en vue de l'appropriation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine montréalais

Quelques initiatives marquantes

- Diffusion des énoncés de l'intérêt patrimonial réalisés sur montreal.ca
- Mise à jour en continu de données sur les statuts patrimoniaux sur le portail des données ouvertes de la Ville
- Mise en ligne de l'encyclopédie du MEM - Centre des mémoires montréalaises
- Capsules vidéos dans le cadre de l'Opération Patrimoine Montréal*
- Partage d'informations par des citoyens par le biais de la section dédiée à la toponymie sur le site montreal.ca
- Plusieurs projets soutenus dans le cadre du programme Patrimoines montréalais : une mise en valeur des quartiers* ou hors programme dans l'Entente sur le développement culturel.

Constats et défis

- Multiplication des plateformes et convivialité de certains outils de diffusion.

* Soutenu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal avec le gouvernement du Québec.

4 - Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance

4.2 Un cadre municipal d'intervention en commémoration

Objectif : mettre en valeur le patrimoine commémoratif montréalais en s'appuyant sur une vision d'ensemble qui articule de manière cohérente les gestes municipaux en collaboration avec les services de la Ville, les arrondissements et les acteurs du milieu

Quelques initiatives marquantes

- Adoption du Cadre d'intervention en reconnaissance patrimoniale par le conseil municipal et création du Comité consultatif en reconnaissance. Ce comité joue notamment le rôle de comité avisé en matière de toponymie.
- Toponymie :
 - «Toponym'Elles» : diffusion de la banque de noms, 58% des nouvelles dénominations
 - autochtonie et groupes ethnoculturels, 25% des nouvelles dénominations
- Tenue de l'Opération Patrimoine Montréal en 2017, 2018, 2019 et 2022. Interruption en 2020 et 2021 dû à la pandémie.
- Contribution financière et participation à l'événement Maestria, organisé par le Conseil des métiers d'art du Québec et mettant en valeur le savoir-faire des artisans (2018, 2019 et 2023).

Constats et défis

- Mise en oeuvre du cadre de reconnaissance et coordination des parties prenantes
- Adapter les outils en fonction de l'évolution des valeurs de la société montréalaise

Budgets en patrimoine

Budgets en patrimoine dans le cadre de l'EDCM, incluant le volet Mont-Royal et Bois-de-Saraguay (contribution 50% Ville, 50% MCC)

	2017-2018	2018-2021	2021-2024
	18 M\$	39,4 M\$	36,4 M\$
Exemples de projets soutenus	Plan directeur de la Cité administrative Rue Saint-Paul (phase 1) Plan lumière Square Dorchester (phase 3)	Maison Mary-Dorothy-Molson Interventions archéologiques sur le site de Fort Lorette Planification du parc des-Saints-Anges (LaSalle) Rue Saint-Paul (phase 2)	Abords de l'Hôtel de ville Maison Beaudry Rue Saint-Paul (phase 3) Restauration du Pavillon principal du jardin botanique Maison Nivard de Saint-Dizier

Autres réalisations en patrimoine

Collaboration à l'élaboration du projet de Ville et à l'intégration du patrimoine dans le PUM

Réflexion sur les ensembles industriels

Quartier chinois :

- comité de travail sur la protection du Quartier chinois
- modification de paramètres au Plan d'urbanisme
- projet règlement d'identification à titre de lieu historique
- mandats d'étude historique et de caractérisation ainsi que d'étude de potentiel archéologique

4. Synthèse

A group of people is gathered around a large, circular, tactile map. The map is made of a dark, textured material and features a grid of streets and raised, embossed areas representing topography or specific landmarks. Several hands are visible, touching and exploring the map's surface. The background is a blurred green field, suggesting an outdoor setting.

Constats et défis généraux

- Souplesse et agilité dans la formulation des actions du plan d'action
- Absence de plan de mise en oeuvre (identification des responsables, des budgets, des calendriers)
- Difficulté de mise en oeuvre d'un modèle de gouvernance partagée entre les différents acteurs
- Capacité de la Ville à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre
- Contexte actuel difficile du marché de la construction et du logement (hausse des coûts, enjeux d'entretien et de mise au norme des immeubles, pénurie de logements)
- Partage des responsabilité et développement d'expertise en patrimoine au sein des différentes unités de la Ville.
- Évolution des priorités municipales, des obligations légales et des préoccupations de la société montréalaise.
- Leadership de la Ville dans un contexte d'action collective et de responsabilité partagée

Opportunités

- Reconnaître la valeur écologique intrinsèque du patrimoine, notamment par le biais du Plan d'urbanisme et de mobilité, et amener les acteurs et partenaires à considérer le patrimoine comme un levier économique important dans la lutte contre les changements climatiques.
- Raffiner et diffuser la connaissance du patrimoine bâti de l'agglomération dans le cadre de la réalisation de l'inventaire des immeubles patrimoniaux et bonifier les outils de gestion du territoire à la lumière de cette démarche.
- Tenir compte des réflexions découlant du présent bilan dans l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité en y intégrant des orientations et des mesures visant à poursuivre et encadrer les efforts à déployer pour la mise en valeur du patrimoine.

5. Échanges et questions

Annexes

Annexe - Tableau des réalisations



L'Auditorium de Verdun et l'aréna Denis-Savard. Crédit photo : FABG Architectes.